

## Déclaration du SNUipp FSU à la CAPD du 4 septembre 2015

La rentrée 2015 ne s'annonce pas sous les meilleurs augures pour les enseignants du premier degré.

Les opérations de nominations durant la phase trois ont été très difficiles au regard des nombreuses contraintes (diversité des horaires des écoles, affectation des stagiaires...). Tout cela a eu des conséquences négatives sur l'organisation du service des collègues et des écoles.

De plus, le SNUipp FSU déplore que l'administration n'ait pas respecté la pratique départementale en usage qui permet aux T1 non volontaires de ne pas être nommés en ASH. La confiance dans l'administration en est mise à mal.

L'engagement du gouvernement sur la priorité à l'école primaire est loin d'être tenu.

La mise en place des nouveaux dispositifs en éducation prioritaire et l'amélioration des décharges de direction ont été coûteuses en postes.

Les moyens nécessaires pour abonder les « plus de maîtres que de classes » ont largement amputé la dotation de 18 postes.

Il aurait fallu que notre département bénéficie d'une dotation bien supérieure pour permettre la baisse tellement attendue des effectifs des classes. Au contraire, certaines écoles victimes d'une fermeture injustifiée ont vu leurs effectifs par classe augmenter.

La création de postes de titulaires remplaçants aurait dû être aussi une priorité pour assurer la continuité du service public d'éducation et permettre la mise en place des décharges de direction à 3 classes.

Pour s'investir pleinement dans les nouveaux dispositifs, pour intégrer les nouveaux programmes en maternelle, pour mettre en place les évaluations CE2, les collègues ont besoin de formation et de temps de concertation.

Les perspectives dans ce domaine semblent bien minimes...Un seul stage de 12 places pour les programmes de la maternelle et quelques animations pédagogiques dans les circonscriptions, un travail d'analyse et de réflexion sur l'utilisation des livrets d'évaluation CE2 sans temps institutionnel supplémentaire.

Si la nécessité de faire évoluer les pratiques pédagogiques fait consensus, il est impératif de donner aux équipes les moyens d'y parvenir.

S'agissant de la seconde journée de prérentrée, certains IEN ont annoncé sa suppression au regard de la charge de travail des enseignants.

Nous vous demandons, Madame l'Inspectrice d'académie, de bien vouloir nous éclaircir sur le caractère obligatoire ou non de cette journée et de laisser aux équipes l'initiative de son contenu.

L'évaluation diagnostique de début de CE2 est mise en place. C'est un outil pertinent sur le fond mais sa mise en application demande un fort investissement des enseignants : 3 livrets de niveaux de

difficultés différents, avec 400 items parmi lesquels il est demandé aux collègues concernés de « piocher » en fonction de leurs élèves.

Une analyse fine de ces documents est donc nécessaire.

Il est fort à parier que le quota des 108 heures va rapidement se volatiliser !

L'impulsion nécessaire pour parvenir à la réussite de tous les élèves, l'engagement professionnel que cela implique, risquent fort de se heurter au sentiment de résignation et de saturation des enseignants du premier degré.

Des perspectives de revalorisation salariale reléguées aux calendes grecques, une formation continue en déshérence, des conditions d'exercice dégradées ne donneront certainement pas à nos collègues l'énergie et le volontarisme nécessaires pour s'investir avec enthousiasme dans un changement profond et indispensable de notre Service Public d'Education.